



THATCamp Paris 2012 Non-actes de la non-conférence des humanités numériques

Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Quelles coopérations d'acteurs dans une politique d'édition numérique pour un laboratoire en SHS ?

Dorian Ryser et Jean-Pierre Masse

Collectif

DOI : 10.4000/books.editionsmsh.339
Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2012
Date de mise en ligne : 1 octobre 2012
Collection : La Non-Collection
ISBN électronique : 9782735115273



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

COLLECTIF. *Quelles coopérations d'acteurs dans une politique d'édition numérique pour un laboratoire en SHS ?* : Dorian Ryser et Jean-Pierre Masse In : *THATCamp Paris 2012 : Non-actes de la non-conférence des humanités numériques* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012 (généré le 01 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/339>>. ISBN : 9782735115273. DOI : 10.4000/books.editionsmsh.339.

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Quelles coopérations d'acteurs dans une politique d'édition numérique pour un laboratoire en SHS ?

Dorian Ryser et Jean-Pierre Masse

Collectif

L'exemple d'un laboratoire en SHS

- 1 Le point de vue de départ est celui des chercheurs du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) un laboratoire Sciences-Po/CNRS, qui présentent leur laboratoire et les questions particulières qui émergent de leur travail. Il s'agit ici de faire participer tout le monde afin d'introduire une problématique, de lancer des pistes de réflexion et de faire surgir de nouvelles idées ou des solutions, dans le cadre d'un échange autour d'expériences différentes.
- 2 Le CERI publie aussi bien sous forme « papier » qu'« en ligne ». Depuis quelque temps, l'injonction lui a été donnée de passer au numérique, sans pour autant lui allouer plus de moyens et lui donner des indications sur « comment faire », même si, depuis trois à quatre ans, il « décolle » littéralement en termes de formations et compétences. D'autres se trouvent dans des situations similaires. Le CERI bénéficie de ressources humaines importantes (documentalistes, informaticiens développeurs) même si les moyens financiers mis à sa disposition sont insuffisants. Les membres du laboratoire ont la chance de travailler avec des équipes extérieures mais intégrées à Sciences-Po, comme avec l'atelier de cartographie.
- 3 Dans ce contexte de transformation, les chercheurs ont dû apprendre à travailler ensemble et à mettre en commun leurs compétences. Au départ, il n'y a pas eu d'encadrement. La direction du CERI a manifesté sa volonté de développer des ressources numériques mais n'a cependant pas mené de vraie réflexion autour de la question. Au début de tous ces changements, il y avait deux collections « papier » mises en ligne et,

depuis quatre ans, de nouveaux projets sont apparus avec des lignes éditoriales plus claires.

- 4 Le rôle joué par les auteurs et les chercheurs dans cette dynamique est un point important. Ils constatent la persistance d'une situation assez paradoxale : « nous avons tous une injonction forte de passer au numérique, mais au niveau institutionnel, dans la gestion de carrière des enseignants-chercheurs par exemple, le numérique ne bénéficie d'aucune reconnaissance ». D'un point de vue institutionnel, une publication numérique a « moins de valeur » qu'une publication papier.
- 5 Devant ce constat, il est important de se demander comment, avec cette demande forte de passer au numérique, on peut convaincre les auteurs, généralement des chercheurs, de participer à nos activités de publication numérique, alors que ça ne leur « rapporte rien » ; comment faire évoluer la situation ? S'agit-il d'une problématique qui doit être discutée directement avec les chercheurs ou à résoudre en interne ?
- 6 Depuis quelques années, nous constatons des évolutions dans les positions des chercheurs. La collection « Working papers » dirigée par Nicolas de Lavergne en est un exemple. Il s'agit du premier « jet » des travaux de recherche, publié en format numérique sur le site de la Fondation de la Maison des sciences de l'homme (FMSH) qui peut permettre à un chercheur de retravailler son texte selon les commentaires de la communauté. La question de la légitimité apportée par l'institution qui héberge ces travaux émerge, car il apporte aux chercheurs un « plus » scientifique mais aussi une reconnaissance de ce type de publication.
- 7 En la matière, les membres du laboratoire soulignent que le CERI a la chance d'avoir un « vivier » important de chercheurs et de chercheurs-associés. Il y a une réelle reconnaissance du « label » CERI, qui leur donne envie d'écrire pour le compte du laboratoire. Cependant, il n'y a pas de réflexion collective en interne pour analyser véritablement cette problématique.
- 8 De manière générale, il est assez difficile de développer des projets intéressants sans de vraies possibilités offertes par la suite. Un effort devrait être porté au niveau de la vulgarisation : quelque chose qui ressemble aux articles des chercheurs publiés dans la presse nationale, les émissions de télévision, de *France Culture*. Un ciblage est peut-être à faire sur « pourquoi veut-on communiquer ? » Dans quel but publier sur le Web ? Un début de réponse pourrait être apporté par le fait que certains chercheurs considèrent ces publications Web comme un tremplin, créant une dynamique positive dans le monde de la recherche.
- 9 D'autres personnes impliquées dans ces projets retiennent avec plaisir la coopération et l'évolution du dialogue entre les différents corps de métiers, vécus par la plupart des membres du laboratoire. L'équipe s'est auto-formée. Cette situation idéale est rendue possible par la taille de l'équipe ce qui a permis de nombreux apports de compétences.
- 10 Le projet CERISCOPE est évoqué. Il s'agit d'un site internet qui publie chaque année trente à quarante articles autour d'un thème (la pauvreté, les frontières, etc.). Au départ, ce projet est parti d'une publication papier dont le contenu devenait obsolète après deux à trois ans. L'intérêt du site internet est qu'on peut faire vivre le contenu et continuer à l'actualiser. Mais, quand ce projet a été lancé, l'équipe ne savait pas du tout où cela allait la mener. Actuellement, le lancement de la troisième édition est en cours et des problèmes demeurent au niveau du *planning* et du cahier des charges.

La communauté s'interroge

- 11 Ces questions ont nourri les débats et les interrogations des éditeurs depuis une dizaine d'années, les premières discussions ayant débuté dans les années 2000 autour des projets menés par l'équipe de *Revue.org*. Depuis lors, une évidence semble se confirmer : nos métiers d'éditeur n'ont en fin de compte pas changé. En revanche, les frontières entre nos métiers sont beaucoup plus floues (on a vu beaucoup de chercheurs qui étaient aussi des blogueurs), d'autres types d'expertise émergent. L'éditeur a aussi gardé sa compétence qui est de sélectionner, de mettre en forme, au bout de la chaîne. Certains éditeurs ont fait le choix de l'édition multi-supports.

Le métier d'éditeur en question

- 12 Que met-on derrière le mot « édition » ? Les *position papers* et les *working papers* par exemple ont déjà deux statuts différents (plus ou moins avancés), et ils ne sont pas éditorialisés. Le terme « multi-support » signifie que, pour un même travail éditorial fourni (ressources, compétences, argent dépensé), on investit seule fois. Il y a eu un long travail mené par la collectivité d'éditeurs avec des formats TEI-XML et aussi dans le cadre de l'Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (AEDRES). Le pôle d'édition aux Presses universitaires de Caen, a travaillé pour la collectivité des éditeurs à la description des unités documentaires et au partage des connaissances et des méthodes pour que les avancées dans le domaine du travail sur la chaîne éditoriale « xml » bénéficient à tous.
- 13 La longue tradition éditoriale des maisons d'édition a profité au programme. La mutualisation et l'adoption de standards communs ont donné de la force à la communauté.
- 14 Dans le cadre de cette coopération d'acteurs et de corps de métiers, quelles articulations trouver entre des cultures professionnelles différentes (partager, expliquer, revenir sur des choses qui peuvent paraître évidentes) ? La nécessité de comprendre les contraintes de chacun pour pouvoir y répondre est à prendre en compte : il faut beaucoup expliquer, à la fois ce qu'on fait et les enjeux et les contraintes auxquelles on est confrontés. Des compromis sont nécessaires pour parvenir à la réalisation de projets communs, et cela prend du temps. La connaissance et la compréhension du métier de l'autre s'inscrivent dans la durée.
- 15 Face à ces résultats, il est utile de regarder quelle est l'implication des chercheurs dans les projets éditoriaux. Ont-ils envie de s'occuper d'édition numérique ? Y a-t-il une vraie volonté de leur part, de le faire en dehors de leur travail de chercheur ?
- 16 La réponse paraît évidente : les chercheurs doivent publier, l'éditeur arrive en bout de chaîne. C'est au niveau de l'expertise qu'on trouve des croisements entre les métiers et une vraie coopération. La communication scientifique est un projet en soi mais ce n'est pas là qu'éditeurs et chercheurs vont se rencontrer.
- 17 Cependant, il ne faut pas faire porter au numérique des responsabilités qu'il n'a pas. Est-ce qu'on poserait ces mêmes questions de l'implication du chercheur par rapport à l'édition papier ? Il faut garder à l'esprit l'idée que chaque acteur de cette relation a son métier : au chercheur de faire des recherches, et aux autres corps de métier de lui

permettre de publier. Pourquoi demanderait-on au chercheur, dans un contexte électronique, de changer de métier ? Des possibilités leur sont données de publier eux-mêmes¹, mais on ne peut appeler cela de l'édition. C'est une situation similaire aux *working papers*, ou le chercheur s'adresse en son nom à la communauté.

Quel impact pour le chercheur

- 18 Dans ce paysage de l'édition, il est utile de regarder quel est l'impact des changements apportés par le numérique à la diffusion.
- 19 Il s'agit de rendre encore plus visible une production intellectuelle. Mais, malgré l'évidence de cette situation, il est des cas où les choses ne sont pas si simples. Il suffit pour cela de citer l'exemple du projet européen CHALLENGE (Liberté et sécurité en Europe), où les chercheurs devaient publier sur le site. Pour eux, deux options sont possibles : publier un livre à 200 exemplaires et diffuser de façon confidentielle ou mettre un texte en ligne et avoir environ 30 000 visites par jour. Le choix paraît évident, mais malgré cela, beaucoup choisissent la publication papier.
- 20 Cette situation somme toute étonnante peut être en partie expliquée par la contrainte exercée par le système lui-même : si le texte a déjà été diffusé en ligne, il est souvent refusé pour l'édition papier. Si cette dernière existe, la question des droits interdit de mettre le texte en ligne.
- 21 La communauté doit s'interroger sur la façon de gérer ce genre de situation.
- 22 À l'heure actuelle, ce sont des choix de personnes : certains ont décidé que plus on donnerait à voir (en numérique : métadonnées, premières pages, textes intégraux, etc.), plus on vendrait. Dès lors, il est naturel de se lancer dans le projet multi-support. Cela aboutit à la vente de supports (avec l'offre *freemium* par exemple).
- 23 Pour revenir à la situation du CERI et réfléchir à des solutions, on évoque le statut du CERISCOPE au sein du laboratoire.
- 24 Le CERISCOPE n'est pas une revue. C'est un ouvrage collectif, évolutif, périodique sur un thème précis. La façon dont il a été pensé, ce qui rend ce projet même un peu surréaliste, suppose une actualisation simultanée de tous les thèmes déjà abordés. Au départ, les deux directeurs de publication étaient aussi relecteurs. Autour d'eux, l'équipe des documentalistes, des éditeurs et des informaticiens travaillait de manière collégiale. Le sommaire était élaboré de façon collective. La proposition a été faite à la direction d'essayer d'impliquer des chercheurs dans le projet, en désignant un « responsable » pour chaque grande partie. Ceci s'est avéré très compliqué, car ce travail demande du temps et cette publication électronique pose des problèmes au niveau de l'évaluation notamment. À Sciences-Po, le CERI est le seul laboratoire sur ce créneau et il a très peu de contacts avec le CNRS. En dehors de la question de l'évaluation, les chercheurs sont plutôt satisfaits du CERISCOPE mais la question du savoir-faire et des compétences nécessaires pour effectuer le travail demeure.

La coopération interprofessionnelle : à chacun son métier

- 25 Pour améliorer ses compétences, la communauté autour de la table rappelle qu'il existe un réseau interdisciplinaire et inter-organisme des métiers de l'édition scientifique

publique au CNRS, le réseau Médecin, et qu'une aide sur des projets spécifiques peut être accordée aux institutions qui la sollicitent.

- 26 Par ailleurs, beaucoup de formations existent (dans le réseau des MSH, dans le réseau Médecin, etc.), il y a même une incitation à la formation. Il semble manquer un réseau d'échanges d'informations, de savoirs et de pratiques pour que les personnes concernées n'aient pas l'impression d'être seules dans leur laboratoire. Le réseau Médecin souhaiterait le créer mais le dialogue semble difficile. L'environnement permet de se rencontrer, de produire des choses ensemble, mais le plus compliqué est de faire comprendre l'existence du métier, mais ce n'est pas propre aux métiers de l'édition.
- 27 L'évidence de la (non-)reconnaissance institutionnelle des disciplines émerge : il n'y a pas de retour de la part des institutions ou des tutelles.
- 28 Pour avoir une réelle reconnaissance, il faut aller faire du *lobbying* dans les sections du comité national CNRS et dans le Conseil national des universités (CNU) afin que ces compétences dans l'édition numérique soient reconnues en tant que telles. Mais le temps de cette reconnaissance est très long, beaucoup plus long que celui de l'édition.
- 29 Les personnels travaillant dans les sections ont mis 20 ans à apprendre leur métier et ne sont pas prompts à changer d'optique. Dans le domaine de la physique, les choses sont très différentes.
- 30 Il y a également une nécessité de reconnaissance de certains métiers. Concernant les développeurs, le CNRS ne mise pas beaucoup dessus. Il en propose peu aux laboratoires qui sont alors obligés de faire appel à des prestataires externes.
- 31 Ces constats et ces expériences montrent la nécessité de faire coopérer les corps de métier, si possible en amont de chaque projet, ce qui est une manière en soi de valoriser le projet lui-même. Identifier en amont les différents acteurs et corps de métiers nécessaires au travail peut être une manière de valoriser le projet lui-même.
- 32 Dans le cas d'un laboratoire comme le CERI, comme dans celui des maisons d'édition, les métiers n'ont pas véritablement changé et les contraintes restent les mêmes. Les auteurs continuent à produire leurs textes et les éditeurs à faire leur métier de sélection. La seule différence dans des publications comme le CERISCOPE est que les auteurs peuvent toujours continuer à revenir sur leurs textes, les actualiser, les réviser, modifier même leur point de vue. C'est le caractère spécifique de ce genre de publication par rapport à l'édition multi-supports. Dans l'édition plus « traditionnelle », le seul changement est le caractère incontournable de la maîtrise de la chaîne TEI-xml dans le métier de secrétaire d'édition/rédaction.
- 33 Dans ce dernier cas de figure, il arrive le plus souvent que le support doive être enrichi pour l'édition multimédia. La question de la contrainte est la même au départ : décide-t-on de publier telle ou telle chose, donc de le rendre visible ? Ce qui est notre métier au sens propre. Les mêmes questions se posent dans l'édition électronique et dans l'édition papier. Si on décide de ne pas mettre de photos dans un livre papier, c'est parce qu'on juge que leur présence n'est pas pertinente ou nécessaire.
- 34 Pour une édition augmentée multimédia il faut très tôt faire intervenir beaucoup plus de corps de métier. Les projets multimédias sont pensés bien en amont. Si on peut développer un réseau de compétences et envisager un modèle éditorial où des personnes externes peuvent venir verser d'autres types de contenus, ce serait intéressant. Pour le

moment, ce genre de projet ne peut voir le jour car les projets sont très complexes et très différents.

- 35 En poussant la réflexion, on se demande qui, du chercheur ou de l'éditeur parmi les acteurs de l'édition numérique est censé conduire le projet et en exprimer les besoins ?
- 36 La réponse reste la même, chaque acteur garde son métier. Les éditeurs ne demandent pas aux chercheurs d'entrer dans la feuille de style ni d'encoder des unités documentaires. La spécificité de chaque corps de métier est préservée.

Pour conclure : une question de gouvernance

- 37 De manière générale, il est nécessaire de collaborer entre les différents corps de métier et de faire converger les projets en humanité numérique et éviter que chacun « bricole dans son coin ». Mais qui est à même de coordonner tous les projets ?

NOTES

1. cf. le site du Cléo sur <http://hypotheses.org>

RÉSUMÉS

À partir de l'expérience d'un laboratoire en SHS, l'atelier vise à s'interroger sur les modalités de coopération entre différents corps de métiers (métiers de l'édition, de la documentation, de l'informatique, etc.) dans l'élaboration et la mise en place d'une politique d'édition numérique. Quels acteurs sont concernés et comment les identifie-t-on ? Ce type de problématique existe-t-il dans d'autres laboratoires et quelles seraient les coopérations envisageables afin de bénéficier des retours d'expériences des uns et des autres...

INDEX

Mots-clés : coopération, édition, laboratoire, métier